

Histoire de la forêt Française

Trop souvent méconnue du grand public et vectrice d'idées reçues qui persistent encore par manque d'informations, la forêt française ne manque pourtant pas d'intérêt.

Nous entendons trop souvent dire que les forêts « appartiennent à l'Etat » or celui-ci détient seulement $\frac{1}{4}$ de la forêt française. Les $\frac{3}{4}$ restants, soit 12 millions d'hectares, appartiennent à des propriétaires privés.

“

On dénombre aujourd'hui 3,5 millions de propriétaires privés soit plus de 5% de la population française : Chacun possède en moyenne 4,5 hectares.

L'acquisition d'une forêt de moyenne ou grande superficie s'avère difficile car leur nombre est limité. En effet seulement 88 propriétés de plus de 100 hectares sont vendues chaque année. Cette difficulté est renforcée dans la mesure où il faut attendre environ 80 ans avant qu'une forêt ne revienne sur le marché.

Si la forêt est aujourd'hui de plus en plus perçue comme un espace naturel utile pour les loisirs, historiquement les espaces boisés remplissaient avant tout d'autres fonctions.

POINT HISTORIQUE

En effet, la prise en compte de l'enjeu forestier remonte à 1669 lorsque Colbert comprit rapidement qu'il manquerait d'arbres pour la construction de navires de guerre (ordonnance Colbert).

Il est à l'origine des importants boisements de chênes et de l'apparition d'une réglementation sur les coupes de bois, premiers bouleversements du monde forestier.

En 1850, la forêt couvrait seulement 8,9 millions d'hectares. Aujourd'hui elle représente 16 millions d'hectares.

La forêt française, une richesse peu échangée

16

MILLIONS D'HA
de couverture
boisée en France



75% **DE FORÊTS**
PRIVÉES

80

ANNÉES EN MOYENNE
Temps que met une forêt à
revenir sur le marché.

16 040

FORÊTS VENDUES PAR AN
toutes surfaces confondues

80

FORÊTS DE PLUS DE 100 HA
sont vendues chaque année.



SEULEMENT
15% des forêts
vendues sont
SUPÉRIEURES
À 10 HA.

D'UN POINT DE VUE SANITAIRE

Des problématiques sanitaires ont également été résolues grâce à la forêt, et notamment le paludisme, maladie transmise par les moustiques.

Pour éradiquer le phénomène il était nécessaire d'assécher les marais afin d'enrayer toute prolifération de cet insecte. La **Sologne** en est le principal exemple. Ceci a permis indirectement à cette région de devenir un territoire et un biotope incontournables aujourd'hui pour les chasseurs.

UTILITÉ DE LA FORÊT

La forêt peut présenter d'autres utilités : l'enracinement des arbres et l'apparition de végétation au sol contribuent à limiter l'impact de l'érosion d'une montagne ou d'une dune en bord de mer. Ainsi la reforestation du Mont Aigoual à la fin du XIXème siècle a permis de mettre fin tant aux inondations des vallées qu'à l'ensablement du port de Bordeaux

Le Fonds Forestier National est la dernière mesure gouvernementale d'envergure pour le monde sylvicole. Il a été mis en place après la seconde guerre mondiale pour valoriser les sols laissés à l'abandon suite à l'exode rural.

“

Cette subvention massive à la plantation a permis de boiser 1 million d'hectares en seulement 54 ans.

Ainsi l'ensemble de ces actions novatrices pour l'époque a sculpté l'environnement forestier actuel et rendu par conséquent l'hexagone riche en ressources ligneuses. La forêt française est aujourd'hui exploitée et valorisée par 425.000 emplois souvent invisibles du grand public.

Cette filière est encore méconnue pourtant celle-ci est dynamique et permet l'approvisionnement en bois du marché français et étranger. Une filière qui représente 1,7% de l'emploi en France, un secteur qui représente le double d'emploi que celui de l'automobile.

La demande en bois est de plus en plus importante au niveau mondial ; en effet, ce matériau s'utilise dans de nombreux domaines, et notamment la construction, l'ameublement, l'emballage ou le chauffage.

Une filière forêt-bois en recherche constante de matières premières

425 000

**EMPLOIS AU SERVICE
DE LA FORÊT**



**LE BOIS CONCURRENCE
LES AUTRES MATÉRIAUX,**
il permet maintenant la
construction d'immeubles
de grande hauteur.

**PAYS DEMANDEURS
EN BOIS :**

Pays du Maghreb,
Pays asiatiques et
Amérique du Nord

DES RÉCOLTES IMPORTANTES DANS LES ANNÉES À VENIR

Le patrimoine forestier français arrive dans une phase de maturité. Le morcellement pose problème pour l'exploitation des bois et les professionnels s'orientent sur les grandes propriétés.



LES ESSENCES "VEDETTES"

Actuellement 4 essences phares sont demandées en France pour satisfaire les besoins des consommateurs : le **chêne**, le **douglas**, **l'épicéa** et le **pin maritime**.

Le douglas se démarque des autres essences par ses excellentes caractéristiques techniques ; il est l'arbre le plus planté sur l'hexagone. Ce résineux est une essence dite d'avenir.

Ce contexte forestier montre que le besoin en bois a toujours été présent et qu'il reste encore aujourd'hui un matériau incontournable car naturel, durable et étonnamment riche en utilisations.

Le matériau bois n'a pas fini de nous surprendre : De belles découvertes et innovations quant à son utilisation restent envisageables...

Écrit par **Pierre-Louis Fayet**